

Commission permanente du 27 janvier 2017

La Région Grand Est s'engage pour la santé des jeunes

La Commission permanente de ce vendredi 27 janvier 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a voté l'appel à projets « Prévention et Promotion de la Santé 2017 » pour le territoire Grand Est.

L'appel à projets « Prévention et Promotion de la Santé 2017 » est lancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région Grand Est et leurs partenaires : le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle (RLAM-AM), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Dans le cadre de sa politique de Santé, et avec la volonté de faire de la jeunesse une priorité régionale, le Grand Est s'est fixé comme objectif de soutenir et de développer des actions de prévention et d'éducation à la santé pour la jeunesse menées par les professionnels du secteur sur le territoire Grand Est.

En effet, les jeunes de 15 à 30 ans constituent un public prioritaire pour la Région et leur santé doit être investie de manière globale afin de favoriser leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle.

Ainsi, la Région soutiendra financièrement des projets portant sur la santé des publics suivants :

- les jeunes en situation d'insertion sociale et professionnelle (Mission Locale, Centre de Formation des Apprentis, Point Accueil Ecoute Jeune, Foyer de Jeunes Travailleurs, Ecole de la 2^{ème} Chance, Maison Familiale et Rurale et têtes de réseaux de ces acteurs),
- les jeunes sous main de justice (Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse),
- les étudiants.

Il s'agit de promouvoir des actions concrètes pour améliorer la santé et la qualité de vie des jeunes, construites autour des thématiques suivantes :

- la lutte contre les conduites addictives,
- l'alimentation et activité physique,
- la vie affective et sexuelle,
- l'accompagnement vers le soin et la santé, uniquement pour les jeunes en insertion sociale et professionnelle.

L'appel à projets sera lancé du 30 janvier 2017 au 3 mars 2017 inclus.

La Région, l'ARS et leurs partenaires réaliseront une analyse régionale des projets déposés et retenus. L'objectif est d'identifier des priorités de santé à l'échelle du Grand Est afin de mettre en place dès 2018, des dispositifs cohérents, lisibles et adaptés (appels à projets, conventionnements directs) permettant le soutien aux acteurs de la promotion de la santé.



Ecole de la 2^{ème} Chance © Bodez-Région Grand Est

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Textier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-textier@grandest.fr